

COMMISSION CANADIENNE DES CODES DU BÂTIMENT ET DE PRÉVENTION DES INCENDIES

POINTS SAILLANTS DE LA SÉANCE DE STRATÉGIE
15 ET 16 SEPTEMBRE 2008
RÉVISION 0

Participants :
*Dick, Anne, Richard, Philip, Brian, Ronald,
Margaret, Anne, Chris, Joan, Denis, Bruce*
En association avec :
Executive Decision Centre, Université Queen's
Facilitateur : Erik Lockhart
Tél. : 613 533-6681
Courriel : elockhart@business.queensu.ca

Résumé

On trouvera ci-joint le procès-verbal de l'atelier de la CCCBPI tenu les 15 et 16 septembre 2008 à Kingston. L'atelier visait l'élaboration des éléments majeurs d'un plan stratégique pour les cinq prochaines années. Le groupe a commencé par procéder à une évaluation de l'environnement et de l'état actuel de l'organisation, et a ensuite élaboré une mission et une vision pour l'avenir. Sur la base de ce qui précède, le groupe a convenu de quatre priorités à court terme et a créé des plans d'action pour chacune. Quatre équipes de travail ont été formées pour perfectionner les plans et feront rapport à la réunion de novembre de la haute direction. Le groupe a également discuté des mesures de rendement possibles et du rôle de la haute direction. Le présent document contient le procès-verbal de l'ensemble de la rencontre ainsi qu'un résumé de chaque section majeure. Il ne doit pas être vu comme un « rapport final », mais plutôt comme un condensé des éléments de base initiaux du plan.

Mission

Élaborer et tenir à jour des codes modèles nationaux du bâtiment et de prévention des incendies.

Vision

La CCCBPI est reconnue au Canada et sur la scène internationale comme le chef de file en matière d'élaboration et de tenue à jour de codes modèles du bâtiment et de prévention des incendies. Les composantes suivantes sont en place.

1. *Processus robuste*. Processus consensuel d'élaboration des codes qui rallie la confiance de nos intervenants et des décideurs.
2. *Réceptivité*. Processus d'élaboration des codes réceptif aux enjeux et aux besoins nouveaux.
3. *Reconnaissance*. Chef de file reconnu en élaboration de codes modèles – nos codes modèles sont vus comme des pratiques exemplaires.
4. *Engagement*. Liens solides avec tous les intervenants (gouvernements, organismes de réglementation, ministères, industrie, consommateurs).
5. *Sensibilisation*. Le système d'élaboration des codes et le rôle des divers acteurs sont bien compris par le monde de la construction et par le public.
6. *Harmonisation*. Réglementation de base uniforme adoptée partout au Canada en ce qui a trait aux codes du bâtiment et de prévention des incendies.
7. *Intervention rapide*. Nos intervenants estiment que les changements sont pris en compte en temps opportun.
8. *Proactivité*. Recherche active d'une information meilleure et plus rapide sur les questions épineuses ou de nature délicate.
9. *Communication*. Le partage d'information avec les intervenants est une pratique continue et habituelle dans le cadre de nos activités.

Priorités

1. Communication, mise en marché, sensibilisation et éducation
2. Délai d'intervention et réceptivité aux changements (p. ex. demandes de modifications aux codes, nouveaux objectifs)
3. Travailler à l'harmonisation des codes nationaux, provinciaux et territoriaux
4. Anticiper l'avenir. Dégager les tendances et les enjeux, et élaborer des plans d'action pour y répondre

Plans d'action (par priorité)*Nota.* - Voir la section 5 pour les plans d'action détaillés**1. Communication, mise en marché, sensibilisation et éducation**

- 1.1. Le groupe de travail de la CCCBPI élaborera et mettra en œuvre le plan de communication.
- 1.2. Pendant qu'il élabore le plan, le groupe de travail s'attaquera aux aspects les plus faciles à régler, comme le site Web : il examinera le contenu du site afin de s'assurer qu'il est à jour; il examinera la conception du site pour assurer la facilité de navigation; il fera une mise à l'essai du système auprès des utilisateurs et des tiers; il en vérifiera la « transparence » - décidera de ce que le système devrait/doit contenir, etc.
- 1.3. Le groupe de travail créera un service de coordination des discours et apparitions publiques pour la CCCBPI pour augmenter les interactions directes sur le processus entre les membres de la CCCBPI et les utilisateurs des codes.

2. Délai d'intervention et réceptivité aux changements

- 2.1. Utiliser le processus de planification des tâches pour constamment réévaluer les priorités. S'assurer qu'il existe une possibilité de traitement prioritaire de certaines questions.
- 2.2. Système de suivi des modifications aux codes. Continuer à rechercher des solutions techniques aux processus d'examen et de production.
- 2.3. Évaluation visant à cerner les écarts et les déficiences dans notre processus (en ce qui a trait au délai d'intervention)... consultation régulière de la communauté des utilisateurs des codes

3. Travailler à l'harmonisation des codes provinciaux, territoriaux et nationaux

- 3.1. Processus d'élaboration des codes. Travailler avec les membres du CCPTPC en préparation à l'examen public et à l'adoption des codes (pour s'assurer que tous approuvent le processus).
- 3.2. Contenu des codes modèles. Consultation régulière de la communauté des utilisateurs des codes afin de déterminer les points sur lesquels le manque d'harmonisation cause des problèmes.
- 3.3. Partenariat. Élaborer des approches pour satisfaire aux besoins des provinces et territoires lorsqu'un plein consensus n'a pas été atteint.

4. Anticipation de l'avenir. Dégager les tendances et les enjeux, et élaborer un plan d'action pour y répondre

- 4.1. Doit communiquer cette priorité au personnel et à la haute direction au CNRC.
- 4.2. Consulter le CCPTPC sur leurs nouveaux enjeux.
- 4.3. Terminer le protocole pour les nouveaux objectifs.
- 4.4. Travailler avec les organismes d'élaboration des normes à établir un processus régulier d'information sur leur travail/progrès relativement aux normes qui ont une incidence sur les codes. Établir un processus pour s'assurer que cette information est intégrée au travail des comités permanents en fonction des besoins.
- 4.5. Le personnel spécialisé exécute les tâches « a à j » (voir la section 5.4 pour les détails complets)

Problèmes clés relevés au cours de l'analyse de l'environnement

1. *Changements démographiques.* Par exemple, vieillissement de la population/personnes ayant des limitations fonctionnelles, intensification urbaine. Les deux exigent une nouvelle approche vis-à-vis de l'environnement bâti.
2. *Mise en application et éducation.* Les codes tels qu'ils sont rédigés ne sont pas utilisés pleinement, p. ex., solutions de remplacement – abordabilité, éducation et mise en

- application (voir Partie 9) // éducation améliorée et plus persuasive sur la mise en application des codes.
3. *La mondialisation et la normalisation* imposées par les coûts et/ou la technologie mènent à des projets nationaux conçus en harmonie avec les codes provinciaux – nécessité d'une uniformité -> harmonisation pour les rédacteurs des codes... nous rend plus concurrentiels.
 4. *Réutilisation adaptative des bâtiments* : accorder la priorité aux mises à niveau des codes dans les bâtiments existants basées sur le coût de la rénovation.
 5. *Énergies vertes et sources d'énergie de remplacement* - piles à combustible, hydrogène, énergie solaire, etc. -> nouveaux types d'énergie dans l'environnement bâti, infrastructure de gestion des incendies pour lesquels nous devons être prêts.
 6. *Pressions sur les coûts – tant pour l'utilisation que la construction* -> mènent à des coûts de réglementation additionnels ... nous sommes perçus comme imposant des coûts additionnels à l'industrie (au lieu de permettre des économies).
 7. *Attentes élevées de la collectivité vis-à-vis de la CCCBPI et du processus national* (les gens pensent que le code est une panacée) -> nous perdrons de la crédibilité si nous ne répondons pas aux besoins/attentes - implications pour nos efforts de communication – approche réactive.
 8. Infrastructure (municipale, institutionnelle,) – vieillissante et inadéquate pour les attentes nouvelles. -> certaines nouvelles approches ne sont pas prises en considération dans nos codes du bâtiment (réutilisation, nouveaux matériaux, etc.).
 9. *Les pressions politiques provinciales mènent à de la diversité dans les codes* -> augmente la nécessité de comprendre et la demande pour de nouveaux objectifs.
 10. *Émergence de nouveaux organismes d'homologation* qui dépeignent la CCCBPI comme étant le problème... qui exactement est responsable des règlements de construction de base? -> nécessité pour nous d'augmenter la sensibilisation à notre rôle/valeur/contribution.
 11. *Contournement légal des règlements de construction...* p. ex. certains services d'urbanisme imposent des règlements de construction additionnels dans le cadre du processus d'approbation des projets -> nous avons une harmonisation au niveau provincial, mais pas au niveau municipal. Nous devons assurer notre pertinence.

Évaluation de l'état actuel

Forces

- Compétence technique du personnel et des comités permanents... qualité des membres des comités
- Soutien du CNRC/personnel... Le lien avec le CNRC fournit un accès à la recherche et de la crédibilité
- Processus d'élaboration des codes. Processus technique ouvert, transparent et impartial robuste
- Résistance appropriée aux influences/lobbying indus.
- Partenariat avec les provinces et les territoires -> élaboration intégrée des codes
- Bonnes relations avec certains intervenants
- Produit de qualité respecté... uniformité de nos buts en produisant de bons codes
- Structure/processus des comités permanents
- Codes axés sur des objectifs

Faiblesses

- Communications/mise en marché p. ex. sensibilisation/communiquer notre message... site web.
- La définition des rôles du CCPTPC et de la CCCBPI peut mener à de la confusion et un manque d'efficacité.
- Approche réactive au lieu de proactive (nous devons mieux anticiper les enjeux)
- CNRC. Ressources humaines limitées qui varient au soutien du système... longs délais de recrutement
- Délai d'intervention... nous ne sommes pas rapides p. ex. nous ne prévoyons pas les besoins de l'industrie

Possibilités

- Mieux prévoir les tendances et les enjeux afin que nous puissions y faire face de façon proactive. -> La proactivité pourrait amener la CCCBPI à assumer un rôle de chef de file
- Objectifs nouveaux/additionnels – faire les bonnes choses
- Relations avec autrui (outre les PT)... identifier les groupes d'intervenants nouveaux ou augmentés
- Élaborer de meilleurs partenariats avec les provinces et les territoires sur les enjeux stratégiques clés
- La notoriété du CNB augmente (au niveau politique) – intérêt à utiliser le code comme un outil stratégique (p. ex. énergie, environnement)

Menaces

- Diversité des codes provinciaux... En raison de notre incapacité à produire des modifications opportunes et pertinentes, le code perd en crédibilité et en pertinence. Ceci pourrait en fin de compte mener à une prolifération d'autres codes et règlements.
- Attentes croissantes du public, des PT – pouvons-nous livrer la marchandise?
- Influence croissante d'autres organismes d'homologation, d'entreprises indépendantes. Nouveaux critères remplacent au lieu d'être des compléments (d'autres organisations occupent le devant de la scène)... rôle d'autres organisations pour pénétrer le système, contournement du système intégré.

Les rôles principaux de la haute direction sont les suivants.

1. Préparer les programmes et faire des recommandations à la CCCBPI
2. Suivre et recommander les plans de travail et les priorités des comités permanents
3. Examiner les enjeux stratégiques au nom de la CCCBPI
4. Approuver le mandat des groupes de travail (composition, etc.)

Les meilleures mesures de rendement pour la Commission sont les suivantes.

1. Le code a-t-il été adopté? Utilisation des codes modèles nationaux par les administrations PT comme fondement de leurs règlements de construction et de prévention des incendies (nombre de provinces, délai d'adoption, importance des variations – modifications aux codes modèles / réglementation séparée)
2. Quel est l'état d'avancement du plan d'action stratégique – sommes-nous à temps (jalons, plans d'action, etc.)?
3. Quels sont les contraintes/problèmes actuels?

Sondage de fin de séance sur l'engagement

À la fin de la séance, l'équipe a été invitée à évaluer les plans élaborés.

Du point de vue des plans et des priorités...	Moyenne du groupe (1=Faible... 10=Élevé)
1. Compréhension. Je comprends les plans que nous avons élaborés.	9,42
2. Accord et engagement. Je suis d'accord avec les plans que nous avons élaborés et je suis déterminé à en assurer la réussite	9,08
3. Probabilité de réussite. Je crois que nous réussirons à mettre en oeuvre nos plans.	7,50

Aller de l'avant

Tâche	Resp./Date	
1. Distribuer les résultats de la retraite de Kingston	Erik	18/9
2. Affiner les plans d'action, les besoins en ressources (enjeux et risques) -> condensé d'une page	Anne	19/10
• Communications	Margaret	
• Délai d'intervention	Brian	
• Harmonisation	Joan	
• Anticipation de l'avenir	Richard	
3. Rétroaction sur la vision/mission du CNRC, DG, VP	Bruce	6/11
4. Suivi de la séance de stratégie afin de partager les commentaires, d'affiner les plans et de déterminer les besoins en ressources	Bruce/Anne	6/11
5. Présenter et discuter à la réunion de la Commission	Bruce	Février

Notes de la rédaction :

- a. Le symbole // indique que deux idées similaires ont été fusionnées.
- b. Le présent document contient le procès-verbal de la rencontre et ne doit pas être vu comme un « rapport final ».